

# BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2024-2025



## DEPOT DES DOSSIERS

**30 Aout 24** PLAINE DES SPORTS  
14h - 17h

**7 Septembre 24** FORUM MAIRIE  
10h - 17h

## POSTURAL BALL®

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE TEICH

Association loi 1901 affiliée à la F.F.E.P.G.V. – Agrément J.S. n°33S02061

Lieu d'activité : DOJO de la Plaine des sports – LE TEICH

Site : <http://gymnastique-volontaire-le-teich.fr> Adresse mail: [gvleteich@laposte.net](mailto:gvleteich@laposte.net)

### A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

FEMME <input type="checkbox"/>	HOMME <input type="checkbox"/>
NOM DE NAISSANCE :	NOM D'USAGE :
PRENOM(S) :	DATE NAISSANCE :
ADRESSE :	VILLE /CP:
TELEPHONE :	

### ADRESSE MAIL EN MAJUSCULES (Obligatoire pour l'envoi de votre licence)

--

### CHOIX DES ACTIVITES

	MATIN ou SOIR	
Judi	<input type="radio"/> 9 H à 10 H	Avec Elsa (sous réserves de 12 inscriptions)
	<input type="radio"/> 18 H 15 à 19 H 15	Avec Elsa (sous réserves de 12 inscriptions)

### COTISATION

Sont compris dans la cotisation : 23 € (Licence FFEPGV) + 5 € (part départementale CODEP)

COTISATION seule	200 €
<b>OU</b>	
Si déjà adhérent Gym (en cours illimités)	100 €
<small>*pour déjà adhérent en cours unique voir tarifs</small>	
Hors Commune	+ 10 €
<b>Net à payer</b>	..... €

### Mode de Règlement

ESPECES <input type="checkbox"/>	CHEQUE <input type="checkbox"/>
À l'ordre « Gymnastique Volontaire Le Teich »	

Par chèque (si 3 fois):

1<sup>er</sup> versement (1/2) : Date encaissement : 20/09/24

2<sup>ème</sup> versement (1/4) : Date encaissement : 30/01/25

3<sup>ème</sup> versement (1/4) : Date encaissement : 30/04/25

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet  
(Fiche d'inscription complétée, règlement intérieur signé, paiement cotisation, questionnaire santé complété)

SUITE AU VERSO

---

## REGLEMENT INTERIEUR

---

- Tout dossier pour être valide doit comporter :
  - **LA FICHE D'INSCRIPTION Avec le règlement intérieur signé.**
  - **LE QUESTIONNAIRE DE SANTE**
- **L'inscription est définitive et ne donne lieu à remboursement que sur présentation d'un certificat médical pour une inaptitude de 6 mois minimum.**

Possibilité de paiement en 3 chèques non remboursables à remettre lors de l'inscription. Encaissements Mi-Septembre, fin Janvier et fin Avril.

En cas de Paiement en espèces : en une seule fois à l'inscription.

- **Chaque adhérent doit apporter son tapis de sol**
- Changement de chaussures impératif pour entrer dans la salle de gym parquetée.
- Dans la salle de judo, pieds-nus ou en chaussettes (chaussures, rythmique à semelle en caoutchouc, chaussettes antidérapantes strictement interdites). Les chaussures de ville doivent restées à l'extérieur, aucunes chaussures acceptées dans le dojo.
- La consommation d'alcool est formellement interdite dans les locaux sportifs.
- Pas d'enfant de moins de 16 ans dans la salle pendant les cours.
- **Pour le bien-être de tous les adhérents et le respect de l'animatrice, nous vous recommandons d'éviter les conversations prolongées. Les téléphones portables doivent être sur vibreur et pas de communication téléphonique autorisée pendant les cours.**

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à GROUPAMA pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : [\*\*gvleteich@laposte.net\*\*](mailto:gvleteich@laposte.net)

### **Par cette adhésion :**

- Je m'engage à respecter le règlement intérieur. Tout manquement au respect de ces règles peut entraîner l'exclusion définitive de l'association sans remboursement.
- J'autorise l'association à la diffusion de mon image prise en collectivité au cours des séances G.V., manifestations et repas organisés.

oui

non

- J'accepte de recevoir des informations liées à l'association sur l'adresse courriel que j'ai complétée au recto.

oui

non

### **ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Date :

Signature précédée de la mention **« lu et approuvé »**